Le Petit Saint No

N°30

Journal communal de SAINT NAUPHARY

Février 2024

Chères Saint-Naupharienne, chers Saint-Naupharien, Chers administrés,

En ce mois de février, je suis ravi de vous adresser quelques mots à travers notre Flash Info municipal. C'est avec enthousiasme que nous entamons cette nouvelle année, pleine de projets et d'ambitions pour notre belle commune.

Notre équipe municipale reste déterminée à améliorer la qualité de vie à Saint-Nauphary, et à améliorer ses infrastructures ! Nous travaillons sans relâche pour assurer un avenir prospère à nos générations futures.
2024 est une année où de nombreux chantiers se multiplient ! Le bruit des machines et des ouvriers au cœur du village témoigne de l'engagement de la municipalité à moderniser et à renforcer notre commune. Les travaux de restructuration et d'extension de la mairie avancent, et il en est de même pour ceux de la construction de la chaufferie bois avec réseaux de chaleur, qui doit desservir la mairie, la salle associative, la médiathèque, la maternelle et l'école élémentaire.
L'installation des caméras de vidéo protection devrait être terminée d'ici la fin du premier semestre.
Dans les mois qui suivent, l'accent sera mis sur le renforcement des liens sociaux avec les différentes manifestations qui vont être proposées. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux associations pour leur dévouement et leur engagement exceptionnel, afin de promouvoir le bien-être des résidents et de créer un environnement plus solidaire.
Je vous rappelle que les prochaines élections européennes auront lieu le 9 juin prochain. Ne sous-estimez pas le pouvoir de votre voix. Votre voix compte, votre vote compte. Venez voter !
Enfin, n'oublions pas que la communication est la clé d'une communauté florissante. Notre mairie reste à votre écoute, prête à recueillir vos idées, suggestions et préoccupations.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année empreinte de chaleur humaine, de partage et de réussite. Soyons fiers de notre commune et continuons à œuvrer ensemble pour un avenir meilleur.
Bernard PAILLARES, Maire de Saint-Nauphary

VILLES & VILLAGES où il fait bon vivre

Un classement qui peut nous rendre fiers, celui des villages où il fait bon vivre en 2024. Notre commune s'y classe, au niveau départemental, en 11ème position toutes tailles de villages comprises et 1ère dans la catégorie 500-2000 habitants. Merci à tous de participer à la vie de notre village et à son épanouissement !

Les travaux de restructuration de la mairie et le déploiement du réseau de chaleur avancent.

Extension arrière de la mairie

Déploiement du réseau de chaleur vers les écoles

Quelques mois encore et nous pourrons profiter du nouvel aménagement de la mairie avec un accueil plus fonctionnel et plus moderne pour le confort de nos administrés.
De même, nous améliorerons la maîtrise de nos dépenses de chauffage des bâtiments publics avec la mise en service prochaine du réseau de chaleur.

Réseaux d'adduction d'eau potable

En ce mois de février, des travaux sont effectués sur la piste cyclable à l'entrée du village. Ils sont destinés à sécuriser le réseau d'adduction d'eau potable de la nouvelle zone d'activités Aurore et à assurer la desserte du site de l'ancien stade. Techniquement, le diamètre de la conduite d'eau est augmenté pour passer de 65 à 110 mm.

Sur les chemins de Virlande, de Combet et de Cailloulet, débutent des travaux pour renouveler une partie du réseau d'adduction d'eau potable. Actuellement en canalisations fibro-ciment, ce réseau casse régulièrement. Pour pallier à cette difficulté, il sera remplacé par des tuyaux PVC correspondant aux normes actuelles.

Début des travaux chemin de Virlande

Par arrêté du 19 Décembre 2022, et au vu de la délibération du conseil municipal du 07 novembre 2022, les conditions d'éclairement nocturne sur le périmètre de la commune ont été modifiées à compter du **09 janvier 2023.** C'est ainsi que depuis, l'éclairage public est éteint sur l'ensemble du territoire communal du lundi au dimanche, de minuit à six heures du matin. Sur une période d'un an, cette opération a permis de faire une économie de 60 % des kw consommés.

ELECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes auront lieu le **9 juin 2024.**
Compte tenu des travaux de restructuration et d'extension de la mairie, le bureau de vote n°1 est déplacé à la cantine scolaire dans l'école élémentaire.
Le bureau de vote n°2 reste inchangé, à la salle des fêtes de Charros.

Vidéosurveillance

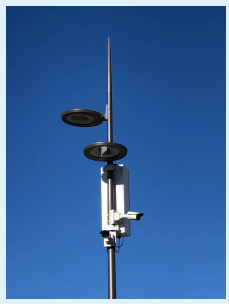

Caméras installées zone Simarre

Comme précédemment énoncé, un système de vidéosurveillance est en cours d'installation. Certaines caméras ont déjà été déployées à différents emplacements du village. Le dispositif sera opérationnel avec la réouverture de la mairie, bâtiment dans lequel on retrouvera le central de commande de la vidéosurveillance.

Sage-femme

Mathilde ESCALETTE, sage-femme, est installée au cabinet médical n°2 sis au premier étage de la résidence des marronniers, au 15 rue des écoles, depuis le 08 janvier 2024. Elle vient ainsi enrichir le pôle santé de notre village. Nous lui souhaitons un plein épanouissement au sein de son activité.
Tél: 06.49.56.77.98 *Courriel* : mathildeescalettesf@gmail.com

Des nouvelles du complexe sportif

Les travaux dans le centre du village ont quelque peu modifié l'utilisation des terrains de pétanque à côté de l'église. Pour permettre aux usagers de ce sport de poursuivre leur pratique dans des conditions convenables, un mât d'éclairage sera prochainement installé au boulodrome du complexe sportif. Il permettra d'éclairer une partie des terrains en soirée.

Fonctionnement des écoles

Pour l'année scolaire 2023-2024, le montant des dépenses afférentes aux fournitures scolaires s'élève à 8 504.13 €
Le repas de Noël a été offert à tous les enfants de l'école mais aussi aux enseignants.
La commune a offert les livres de Noël à chaque enfant, pour un montant de 2 742.88 €, ainsi que les bonbons de Noël pour un montant de 538.20 €.
Les enfants se sont rendus à un spectacle de cirque au château Lagarrigue à Villemur/Tarn. La commune a pris en charge le déplacement en bus pour un montant de 790 €.
Au quotidien, les moments de garderie sont gratuits, le ticket pour les études surveillées coûte 1,10 € , celui pour un repas à la cantine 2,70 €. Ce tarif couvre en partie le coût des matières premières mais pas les frais de fonctionnement. Le paiement par carte bancaire pour l'achat de tickets pourrait être possible en mairie avant la fin de l'année civile.

Les maternelles en plein repas

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Madame Jocelyne GASPAROTTO a sollicité une disponibilité pour convenances personnelles à compter du 1er février 2024.
Madame Blandine CALVET a été recrutée à compter du 22 janvier 2024, en tant que contractuelle, pour ce remplacement à La Poste. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Projet Éducatif Territorial

Des nouvelles de notre PEDT…

Il poursuit ses missions éducatives avec de nombreux ateliers qui se déroulent à différents moments de la journée d'école.
Quelques images de son fonctionnement…

Faune et Flore avec Jean-Louis et Jean-Pierre pour l'ACCA

Atelier broderie avec Laura pour l'APE

Langue des signes avec Morgane pour St No Livres

Jeux de société avec Sophie pour l'APE

Jeux de société avec Sophie pour l'APE

Atelier Aquarelle avec Monique pour St No Livres

Centre de Loisirs

En raison des travaux d'enfouissement du réseau chaleur de la chaufferie bois, le centre de loisirs de Saint-Nauphary, pour les vacances de février, et celles d'avril, sera temporairement déplacé au centre de loisirs de l'école G LAPIERRE, 6 rue Henri Stendhal à Montauban.
Cette décision a été prise afin d'assurer la sécurité et le confort de tous les enfants pendant leur séjour.
On se retrouve en forme pour les vacances d'été !

L'APE de l'école de Saint-Nauphary organise, comme l'année dernière, une boum déguisée le dimanche 10 mars à partir de 15h30 à la salle des fêtes de Saint-Nauphary.
On vous y attend nombreux !

SNAC Pétanque

Suite à l'assemblée générale du SNAC Pétanque, un nouveau bureau s'est constitué. Président: Eric CAZES. Trésorier: Claude PAILLARES. Secrétaire: Lucien NICODEMO.

SNAC football

Le club de football est en plein essor. Il compte dans ses effectifs pas moins de 192 joueurs garnissant les rangs des équipes de jeunes des U6 aux U18. À cela, il faut ajouter les 50 joueurs du groupe séniors.

12 dirigeants bénévoles donnent de leur temps pour accompagner tous ces jeunes. Toutes ces équipes nécessitent la présence de 18 éducateurs pour les encadrer et véhiculer les valeurs essentielles du sport. Beaucoup de ces encadrants sont d'ailleurs diplômés de la fédération de football. C'est pour eux, un travail sur la durée mais leurs efforts sont récompensés quand on sait que 19 joueurs séniors pratiquent le foot au club depuis les catégories de jeunes.

Le sport de compétition ne peut exister sans juge et 3 arbitres officiels complètent les licenciés du SNAC: Christophe VERBEKE, Guillaume AUDIBERT et Adam CHERKAOUI (jeune arbitre U18).

En terme de résultats, l'équipe séniors 2 est invaincue dans son championnat tandis que les séniors 1 sont en milieu de tableau (classement en progrès par rapport à l'année dernière).

Le 19 mai prochain aura lieu le traditionnel tournoi de printemps organisé au stade pour les catégories U11 et U13. N'oubliez pas d'aller encourager nos petits saint-naupharien.

Le club bénéficie d'installations de qualité au regard de ce que peuvent proposer d'autres communes évoluant au même niveau de compétition. Sachons collectivement conserver cet outil d'épanouissement en bon état pour que continue de se développer le SNAC football.

Les petits U7 pratiquent le futsal

Les U13 à un tournoi de futsal

Les U17: match à Lafrançaise

SNAC basket-ball

Les effectifs sont stables et sont en adéquation avec les capacités d'accueil du club. 150 licenciés au total sont au club encadrés par une vingtaine d'éducateurs. Les féminines séniors évoluent en régionale 2, niveau correspondant aux capacités de formation et d'accompagnement logistique du club.
Les U13 et les U15 ont très peu de défaites jusqu'à présent. Les U15 filles ont d'ailleurs d'excellents résultats, prometteurs d'une belle fin de saison.
À titre individuel, on notera deux joueurs U12 sélectionnés en équipe départementale: Alicia MACABRE et Alexis BOLDU. Román FRIAS ADANI quant à lui remporte la finale territoriale du panier d'or et se qualifie pour la finale régionale. Bravo à eux !

Il y a par ailleurs au SNAC Basket une forte volonté de formation et d'éducation. En effet, une école d'arbitrage permet d'initier les joueurs mais aussi les parents aux règles de ce sport.
Le club participe actuellement au programme Label FFBB Citoyen en s'inscrivant dans une démarche sociétale et environnementale (civisme, écologie à travers le sport, …)